

Alerte nucléaire renforcée en Russie



Le 27 février, le président Vladimir Poutine a annoncé qu'il avait élevé le niveau d'alerte de ses forces nucléaires. À l'évidence, bien qu'entrant dans le cadre du conflit en Ukraine, cette menace est surtout destinée à l'OTAN et aux pays ayant décidé le 26 février l'extension des sanctions, en particulier au système Swift jugé par certains « imprudents » comme une arme « atomique » contre l'économie Russe (1).

Avec Alain Rodier

Bien sûr, ce n'est pas que de cela dont il s'agit, Poutine semblant plutôt désemparé (le terme est vraisemblablement un peu fort car il en faut plus pour « désemparer » l'ancien officier du KGB) par la résistance des forces ukrainiennes à laquelle il ne s'attendait pas. Ce qui l'a peut être plus étonné, c'est l'« union sacrée » qui s'est faite entre les pays de l'OTAN alors qu'il pensait que ce serait plutôt une cacophonie générale tant les intérêts des uns et des autres sont différents voire divergents notamment dans le domaine énergétique.

Pour les stratèges, cette montée du niveau d'alerte ne doit pas inquiéter outre mesure car le processus est bien connu et disséqué depuis des années par les différents états-majors de l'OTAN. En gros, il ne s'agit que d'une politique d'influence qui permet de jouer les fiers à bras avant de baisser la garde comme lors de la crise de Cuba en 1962.

Le seul problème réside dans la question suivante : le président Poutine est-il capable de presser le bouton nucléaire pour effectuer une « première frappe » même si celle-ci n'est que

tactique donc limitée (2)? On peut imaginer quels seraient les objectifs : des dépôts d'armes et de munitions destinées à approvisionner l'Ukraine (qui ne serait pas visé directement), des sites militaires de l'OTAN comme les systèmes anti-missiles en Pologne et en Roumanie, etc.).

Bien sûr cela entraînerait une riposte. Le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, a souligné le 25 février que l'OTAN était - comme la Russie - une « puissance nucléaire ». Cela est vrai dans la mesure où des bombes sont stockées sur différents sites de l'OTAN en Europe et que des avions sont dédiés à leur largage. Mais c'est faux dans la mesure où la décision politique de leur mise en œuvre est prise uniquement à la Maison-Blanche.

Deux pays occidentaux ont la liberté de « donner l'ordre » : les États-Unis et la France car la Grande-Bretagne a besoin de l'approbation de Washington.

En résumé, quel dirigeant politique est capable de déclencher une « première frappe » ? Certainement pas les présidents Joe Biden ou Emmanuel Macron. Pour le président Poutine qui se sent investi d'une mission quasi divine et qui pourrait se sentir acculé, la question peut se poser.

1. *Si c'était le cas, cela pourrait être considéré par le Kremlin comme une « première frappe » qui entraîne automatiquement une riposte.*

2. *La France s'était doté d'armes tactiques dans les années 1970 (missiles Pluton, bombes sous avions) aussi appelées « armes du dernier avertissement » avant les frappes anti-cités destinées à causer un maximum de dégâts à l'adversaire (à l'époque, à l'URSS). Cette doctrine a été abandonnée politiquement mais peut encore être activée opérationnellement par l'aviation.*

A lire aussi : Quid si Vladimir Poutine allait plus loin ?